



Fin de gestion d'agence immobilière

Par **anne3183**, le **12/09/2013** à **10:32**

Bonjour,

J'ai un bail de location avec une agence immobilière ainsi qu'un contrat d'assurance logement. En juillet j'ai reçu un courrier de la propriétaire du logement m'informant qu'elle avait mit fin à la gestion par l'agence immobilière.

Je n'ai pas signé de nouveau bail de location et j'envisage de déménager. Je souhaiterai donc savoir si je suis toujours soumise à un préavis de 3 mois.

De plus l'agence immobilière me demande l'intégralité de l'année d'assurance qui s'est renouvelée en juin. Je souhaiterai savoir si je suis redevable de cette somme puisque la fin du contrat n'est pas à mon initiative et sachant que la fin de gestion s'est faite en juillet, je suppose qu'il y a aussi un préavis et que l'agence en avait donc connaissance au moment du renouvellement et aurais pu m'en informer pour que je fasse les démarches de résiliation.

Merci de votre réponse.

Par **moisse**, le **12/09/2013** à **10:46**

Bonjour,

Le bail est conclu avec le propriétaire et non l'agence qui n'est que son mandataire.

Nul besoin de conclure un nouveau bail, vous versez simplement loyer et charges conformément aux indications du propriétaire seul décideur.

Et le délai du congé n'est pas impacté par ce changement administratif.

Je ne vois pas de quoi il ressort lorsque vous évoquez le paiement d'une assurance.

Je suppose que vous avez souscrit une assurance via l'agent immobilier, auquel cas celui-ci aurait agit en courtier pour votre compte, et il vous appartient de reprendre le contrat en question pour y relever les conditions de résiliation.

Par **Lag0**, le **12/09/2013** à **11:00**

Bonjour anne3183,

Vous avez ouvert 4 discussions sur le même sujet !

Je vous ai personnellement répondu sur celui-là : http://www.experatoo.com/droit-de-l-immobilier/gestion-agence-immobiliere_120814_1.htm#.UjGCd2f2Wvc

Et j'ai fermé les 2 autres.

Il n'est pas de mise d'ouvrir plusieurs discussions pour la même chose. De plus, en le faisant, vous éparpillez les réponses.

Je vois heureusement que moisse et moi-même vous avons donné les mêmes informations...

Par **Lag0**, le **12/09/2013** à **11:08**

Anne3183, je viens encore de supprimer une 5ème discussion sur le même sujet !!!

Par **Lag0**, le **12/09/2013** à **16:54**

Et encore un de plus, ça serait bien d'arrêter de poster toujours le même message !!!